Jahresversammlung 1948

Autor(en): **Vaucher, Gustave**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses**

Band (Jahr): **2 (1949)**

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-770772

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

V Schweiz
Pq 10098

April 1949 Nr.2

Mitteilungen
aus der Vereinigung schweizerischer Archivare.

J a h r e s v e r s a m m l u n g 1948. An der Jahresversammlung in Genf den 26./27. Juni hielt der Präsident, Herr Staatsarchivar G. Vaucher, folgende Ansprache:

Messieurs et chers Collègues,

Je ne saurais mieux faire en rendant compte de l'année écoulée que de remercier tout d'abord mon prédécesseur M. le Dr. von Fischer qui nous a présidé pendant ces trois années précédentes avec autant de distinction que d'aimable autorité, et dont la présidence restera un exemple pour ses successeurs.

Cette première année de la présidence que vous m'avez fait l'honneur de me confier, se sera écoulée fort paisiblement. Il est vrai que notre association groupe des gens qui ne sont pas fort turbulents et qui se réunissent in corpore principalement pour cultiver des relations amicales.

Il vaut la peine toutefois de relever quelques évènements qui se sont déroulés dans cette période.

L'ONU, ou plus exactement son émanation l'UNESCO, c'est-à-dire "l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science, la culture" a adressé à votre président par l'intermédiaire du Département politique fédéral une circulaire annonçant la réunion d'experts, dont on donnait la liste, appartenant aux pays alliés, travaillant à un projet de Conseil international des Archives. Sollicité de communiquer la liste des membres de notre association, je l'ai fait sans tarder.

Il y a quelques temps j'ai reçu le premier avant-projet d'acte constitutif de ce Conseil, document que j'ai fait reproduire, que vous avez peut-être reçu déjà, et que vous avez trouvé à votre place.

Je viens d'apprendre par les journaux qu'une réunion s'est tenue à Paris du 9 au 11 juin et qu'elle groupait des archivistes de nombreux pays soit comme participants soit comme observateurs; en tout cas aucune invitation à envoyer, soit comme délégué soit comme observateur, un archiviste suisse ne m'est parvenue.

Les objectifs généraux de ce Conseil international des Archives paraissent extrêmement louables, ils sont d'ailleurs le but de tout archiviste digne de ce nom, mais leur réalisation paraît assez lointaine.

Soyez cependant assurés MM. et chers Collègues que notre Comité suivra avec attention les progrès de cette affaire, et que dès que l'UNESCO cherchera à nouer à ce pro-

SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK BERN

pos des relations plus étroites avec les archivistes suisses, vous en serez informés.

Notre journal des archivistes continue sa carrière et je remercie notre dévoué secrétaire pour la peine qu'il prend de l'éditer. Nul doute que peu à peu cet organe ne joue un rôle plus important dans nos relations et que tout ce qui touche notre profession, et cela dans n'importe quel dépôt d'archives, n'y trouve son écho.

Comme les autres années notre association a été représentée à la réunion de l'Association des Bibliothécaires. Notre collègue le Dr. Waser a bien voulu se charger de porter notre salut à cette association si proche de la nôtre.

Je me permettrai de vous signaler deux faits qui bien que ne concernant pas directement l'association dans son ensemble méritent d'être relevés puisqu'ils concernent deux de nos membres:

Les archives de l'Abbaye de St-Gall se sont enrichies par le don que leur a fait le Sénat de Brême, de cinquante actes privés carolingiens des 8, 9 et 10 siècles qui avaient été emportés par Melchior Goldast et que par la suite la Bibliothèque de la Ville de Brême avait rachetés.

D'autre part sur l'initiative de notre collègue de Zurich, le prof. Largiadèr, une série de recès fédéraux manuscrits de 1471 à 1690, fut remise en cadeau par le Conseil d'Etât de Zurich au canton de Glaris à l'occasion du centenaire de la Constitution fédérale en témoignage d'une alliance confédérale amicale et séculaire.

Nos félicitations à ceux que ce geste enrichit et à ceux qu'il honore.

En ce qui concerne notre effectif, j'ai le plaisir de constater que si nous n'avons pas accueilli de membres nouveaux aucun décès n'est venu éclaircir nos rangs.

J'aurais du regret à vous parler de la retraite de M. Louis Thévenaz, si M. Thévenaz ne restait des nôtres, la preuve en est qu'il figure aujourd'hui parmi nous, aussi j'en profite pour le féliciter et lui souhaiter une retraite à la fois paisible et studieuse, ornée par le titre de docteur honoris causa qui lui a été conféré par l'Université de Neuchâtel.

Nos félicitations également à notre collègue M. Léon Montandon qui a été nommé archiviste de l'Etât de Neuchâtel en remplacement de M. Thévenaz.

Il ne me reste que l'agréable devoir de remercier notre dévoué et infatigable secrétaire-trésorier qui veut bien alléger ma déjà très légère besogne présidentielle.

Gustave Vaucher.